

Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade  
Samuel-De-Champlain entre la côte de Sillery et la côte  
Gilmour à Québec

6211-23-022



**Coalition** pour  
l'arrondissement  
historique de **Sillery**

## MÉMOIRE

DE LA COALITION POUR L'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DE SILLERY  
présenté par Pierre Vagneux, président,

AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT



*PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PHASE 3 DE LA PROMENADE SAMUEL-DE  
CHAMPLAIN ENTRE LA CÔTE DE SILLERY ET LA CÔTE GILMOUR*

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DE QUÉBEC (CCNQ)

Québec – 11 juin 2013

## **Introduction**

La Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery (ci-après la Coalition), active depuis 2006, s'est donné pour mission de veiller à la protection du site patrimonial de Sillery, de proposer des pistes pour sa mise en valeur et d'en informer les citoyens.

Ainsi, depuis huit ans, la Coalition fait la promotion de la création du parc des Grands Domaines, sur le promontoire, pour mettre en valeur le site patrimonial de Sillery et le rendre enfin accessible au grand public.

Notre projet est en **complémentarité** avec la promenade Samuel-De Champlain (ci-après la Promenade) et constitue un **trait d'union** entre celle-ci et le parc des Champs-de-Bataille.

Nous participons à la consultation du BAPE portant sur le projet d'aménagement de la phase 3 de la Promenade, car nous sommes directement concernés par ce projet. En effet, une bonne partie du projet repose dans les limites mêmes du site patrimonial de Sillery. En fait, 35 à 40 % des aires combinés des phases 1 et 3 de la Promenade font partie dudit site.

Nous participons à cette consultation du BAPE parce que, tout en approuvant la prolongation de la Promenade, nous avons des réserves et de ce fait, des recommandations qui, selon nous, bonifieront le projet.

## **Recommandations**

### **1) Accès au fleuve pour les Québécois**

- L'objectif stratégique de la CCNQ de redonner le fleuve aux Québécois reçoit notre appui. Toutefois, nous ajoutons un objectif qui nous apparaît essentiel: faire revivre notre histoire et notre identité. Selon nous, il faut combiner les deux.
- Aux yeux de la Coalition, l'anse Saint-Michel doit être restaurée de façon à lui redonner son état naturel, tout en respectant son histoire. N'oublions pas que l'anse fait partie intégrante du site patrimonial de Sillery.

- L'accès au fleuve n'est pas possible actuellement, ni par le biais d'une plage, ni par le biais de rampes de lancement. La phase 3 offre une occasion unique d'offrir des accès à la plage du Foulon et de la restaurer de façon à lui redonner son environnement naturel. On y retrouverait un marais alimenté par le fleuve, les anciens ruisseaux du promontoire, une réserve faunique, sylvestre et florale en ville, sur une étendue d'au moins un kilomètre.
- En restaurant la plage du Foulon et son environnement naturel, la CCNQ agira tout à fait dans le sens de l'histoire des lieux et de leur utilisation antérieure par la population de Québec. De plus, cette restauration rendrait salubre une partie des rives du fleuve. Une restauration plus que justifiée.
- Nous questionnons la pertinence de construire une piscine et un miroir d'eau. Leur aménagement entraînera des dépenses d'infrastructures importantes et non justifiées par leur attrait ou leur pertinence. De plus, construire un miroir d'eau, c'est tenter de faire concurrence directe avec le Saint-Laurent !

**Nous recommandons de restaurer intégralement la rive de l'anse Saint-Michel de façon à lui redonner son aspect naturel.**

**Nous recommandons de restaurer la plage du Foulon dans le respect de son environnement naturel historique et en vue de la redonner au public pour la baignade et la récréation.**

**Nous recommandons de ne pas retenir l'option de construire une piscine et un miroir d'eau.**

## **2) Les stationnements pour 600 cases et le transport en commun**

- L'aménagement de la phase 3 de la Promenade devrait inclure une implication majeure du transport en commun.

**Nous recommandons de privilégier le transport en commun plutôt que de construire de nombreuses places de stationnement.**

### 3) **Acquisition des 18 ha d'espaces naturels surplombant la promenade**

- La proposition de la Coalition de créer le parc des Grands Domaines par l'acquisition de 18 ha d'espaces naturels provenant des propriétés conventuelles pour donner vie au site patrimonial de Sillery viendra bonifier les phases 1 et 3 de la promenade Samuel-De Champlain.
- Avec les économies réalisées avec la piscine, le miroir d'eau et les stationnements, on peut largement financer les 18 millions nécessaires à l'acquisition de ces espaces naturels.
- La création du parc des Grands Domaines redonnera vie et existence au site patrimonial de Sillery. Il apporte des espaces verts naturels et des boisés d'intérêt existants ; il offre déjà des belvédères pour voir le fleuve et ses rives.
- Un tel parc bonifiera l'offre récréo-touristique : elle ajoute un espace public naturel sur le promontoire jouxtant la Promenade.
- Lors des consultations du Conseil du patrimoine culturel du Québec sur le plan de conservation du site patrimonial de Sillery, la très grande majorité des citoyens se sont exprimés massivement en faveur de mesures de conservation des grands espaces naturels. Cette prise de position massive favorise la création du parc des Grands Domaines sur le promontoire. Il faut noter que le tout serait réalisé à un coût modeste (18 ha pour 18 M\$).
- La création du parc des Grands Domaines assurera la cohérence historique et naturelle et la complémentarité à l'investissement prévu dans le projet de la phase 3 de la Promenade. Ainsi, la CCNQ compléterait la mise en valeur globale tant au plan naturel qu'historique de tout cet espace du fleuve Saint-Laurent.

**Nous recommandons l'acquisition des 18 ha naturels restants dans le site patrimonial de Sillery provenant des propriétés conventuelles pour rendre accessible au public les espaces naturels, les boisés exceptionnels et les belvédères du promontoire et compléter ainsi la mise en valeur globale de cet espace bordant le fleuve Saint-Laurent.**

*Fin du document*